

Dispositif GACC

Collège Chantenay

OBJECTIF GÉNÉRAL

Il existe des jeunes qui, en provoquant la peur, l'inconfort et l'affaiblissement chez autrui vont enfin pouvoir se sentir puissants sur le monde. Des jeunes qui risquent d'avoir besoin de la violence comme d'une drogue pour compenser leur mal-être. Des jeunes qui fonctionnent en « circuit court », se manifestant par la colère ou la perte de contrôle sur soi. Chez eux, la perception des événements comme des sources de frustration déclenche de manière automatique l'action violente. L'expérience montre que sans intervention extérieure, ces jeunes sont peu capables de modifier d'eux-mêmes ce qui peut devenir une addiction à la violence. Le développement d'attitudes cognitives portant sur le langage et qui sont à l'origine d'un traitement non dogmatique des informations peut permettre :

- de prendre conscience que chacun joue un rôle et a une part de responsabilité dans les événements désagréables de sa vie ;
- de reconnaître, d'identifier et d'accepter les émotions et les sentiments ressentis en situation de frustration ;
- de développer et d'enrichir le « langage intérieur » dans sa fonction régulatrice des comportements. Ainsi peut se substituer au « circuit court », un « circuit long » impliquant la médiation du langage entre la perception et la réaction violente et permettant de développer des comportements alternatifs à la violence qui ne soient pas une forme de soumission.

Pour qui ? Certains élèves mobilisent l'attention des enseignants et contribuent à dégrader le climat de la classe. Même si les enseignants correctement formés ne rentrent pas dans ce jeu et n'aggravent pas la situation, les nombreuses régulations nécessaires au fonctionnement de la classe et à l'atteinte de son objectif : l'apprentissage, rendent désagréable et épuisant le travail de l'enseignant qui est obligé d'accorder beaucoup d'attention à quelques élèves au détriment des autres. Les élèves en question se révèlent presque incapables de se contrôler et de respecter durablement les règles de fonctionnement de l'établissement scolaire. Les inscrire dans le Groupe d'apprentissage du contrôle de la colère (GACC) de l'établissement sera présenté comme une sanction et non comme une punition ou un règlement de compte. L'enseignant qui établira la sanction doit veiller à ce que l'élève la considère bien comme telle, qu'il comprenne que son comportement et sa perte de contrôle sur ce comportement empêchent la classe de fonctionner. L'enseignant est responsable de la réussite des apprentissages dans la classe. Aller au GACC pendant le temps de classe est pour le jeune l'occasion de reprendre sa place dans le groupe dont il s'est exclu en se mettant « hors la loi ». C'est cela la sanction, bien différente de la réaction d'un enseignant qui se venge d'un élève qu'il n'a pu soumettre à sa loi.

OBJECTIF DU GACC

Concentrer dans le temps, dans l'espace et sur les individus qui posent le plus de problèmes, l'efficacité des enseignants formés à la prévention de la violence et au développement de savoir-faire démocratiques. L'apprentissage du contrôle de soi est

habituellement réalisé au sein des familles et prépare l'enfant à la socialisation. Lorsque la famille dysfonctionne, cet apprentissage est lui aussi défaillant et l'alphabétisation émotionnelle des élèves effectuée de manière diffuse ou ponctuelle par les enseignants se révèle insuffisante pour que ces élèves régulent correctement leurs comportements et puissent s'intégrer harmonieusement aux activités de la classe. Passer plus de temps avec ces élèves pour leur donner une chance d'apprendre à se contrôler entre pleinement dans les missions de l'école (« participer au développement de l'autonomie de l'élève et à la construction de son intégration sociale ») 1 . Réussir cet apprentissage consiste à apprendre à gérer ses états de frustration, ce qui ouvre à l'élève les portes d'un fonctionnement démocratique en groupe mais aussi celles des autres apprentissages qui comprennent presque tous des périodes de frustration à dépasser. Le GACC est donc un moyen supplémentaire dont se dote l'école pour éviter ou limiter le recours à des exclusions, affaiblissantes pour l'élève et qui déplacent le problème, tout en diminuant la charge que certains élèves font peser sur la classe et sur les enseignants.

Les séances sont construites à partir d'objectifs intermédiaires

1. Permettre à l'élève de prendre conscience des conséquences de la colère et de la perte du contrôle sur ses actes dans sa vie future (métaphore du carton rouge au football et de la prison) et négocier avec lui son acceptation de la sanction qui l'amène au GACC : 2. Accueillir l'élève en l'acceptant tel qu'il est, sans jugement, en explicitant et en mettant en acte le postulat de cohérence d'un être humain : « Chacun a de bonnes raisons de ressentir ce qu'il ressent, de penser ce qu'il pense, de dire ce qu'il dit et de faire ce qu'il fait » et inviter ainsi à donner place à la partie en lui qui ressent le besoin de s'exprimer (tours de table, jeux, simulations, dessins ou modelages peuvent être utilisés dans cette visée pour permettre au cœur de s'ouvrir).

3. Repérer avec l'élève les contextes dans lesquels il se met en colère. En général, c'est quand il se sent affaibli ; encore faut-il qu'il puisse s'en rendre compte.

4. Introduire les quatre attitudes cognitives du traitement non dogmatique (explicitation ; relativisation du point de vue ; recherche des contre-exemples ; prise en compte des émotions) pour relativiser les jugements, introduire plus de souplesse dans la pensée et enrichir le dialogue intérieur des élèves par la mise en relation de leurs processus cognitifs et émotionnels. Donner l'exemple.

5. Faire établir par les élèves des listes de comportements affaiblissants (attitudes, insultes, atteintes aux biens, coups...) en recherchant comment l'affaiblissement est obtenu, montrer comment la violence entraîne la violence (individuellement et collectivement) par le biais de l'affaiblissement, en prenant des exemples.

Deux schémas principalement étudiés au cours des séances: le cercle vicieux, le harcèlement. Le triangle de Karpman peut aussi illustrer des situations. Voir le document sur les interactions sociales.

6. Faire expliciter les émotions qui accompagnent un passage à l'acte (avant — pendant — après). Insister sur la procédure de réparation qui déculpabilise et évite les récidives.

7. Rechercher des alternatives à la violence, montrer comment se servir du langage pour négocier ses besoins et initier à l'affirmation de soi non-violente en prenant soin de bien vérifier que l'élève a pu modifier ses a priori sur l'émotion, la virilité, etc. et reproduire des mises en situation jusqu'à ce que les messages de l'élève associent son ou ses ressenti(s) avec une ou des action(s). Donner l'exemple et incarner ainsi un modèle d'adulte plausible, ni dominant ni dominé.

MODALITÉS

Un atelier hebdomadaire de 45 minutes dans un cadre fixe (période de la semaine et lieu), deux enseignants et quatre élèves au maximum, quatre est un bon nombre qui permet aux élèves de rester concentrés.

Ce sont les enseignants-animateurs de l'atelier qui décident à quel moment l'apprentissage est suffisant pour les élèves sanctionnés. Si d'autres élèves se joignent volontairement au groupe, ils doivent s'engager à venir trois à cinq fois de suite, mais si cela perturbe le groupe, il vaut mieux former un groupe de volontaires à part. Le GACC ne se substitue pas aux autres sanctions prévues par le règlement de l'établissement en cas d'infractions graves. La confidentialité des propos et des actions qui ont lieu à l'intérieur de l'atelier et le non-passage à l'acte constituent des règles absolues pour l'ensemble des participants (élèves et enseignants).

Chaque élève est invité à remplir un livre de bord personnel où il pourra faire un résumé des séances et éventuellement noter ses progrès.

Par qui ? Une clé du succès du GACC vient du degré de cohérence entre les attitudes développées dans l'atelier et les pratiques des enseignants. Cette cohérence peut exister quand les enseignants ont pu expliciter leurs valeurs et reconnaître celles qu'ils ont en commun et qu'ils choisissent comme finalités de leurs actions. Avoir participé à une formation de prévention de la violence qui viserait cet objectif est donc nécessaire. Dans ce cas, deux enseignant(e)s volontaires (de préférence une femme et un homme), un(e) qui agit et l'autre qui observe ou qui régule le groupe, paraît une bonne formule. Elle permet le renouvellement progressif des enseignants tout en ménageant la continuité dont les élèves ont besoin pour fonctionner et progresser. Ce dispositif devrait permettre à l'établissement d'éviter le recours à des intervenants extérieurs, mais un psychologue entraîné à la gestion des conflits, supervisant l'activité des enseignants-animateurs, peut constituer une aide précieuse, surtout au début, pour développer cet apprentissage et donner aux élèves l'envie d'y participer. Après chaque séance, les deux enseignants doivent faire le point sur leur mode de fonctionnement avec les élèves et prendre quelques notes pour suivre la progression des élèves ainsi que les exemples donnés ou recueillis durant la séance. Plus l'environnement de l'élève est cohérent, plus le GACC remplira son rôle : prévenir la violence. Il faut donc informer les parents de l'existence du GACC, de son rôle et de sa pertinence par rapport aux missions de l'école et à la réussite scolaire présente et à venir de leurs enfants.